

Entrée en classe de 2nde Année scolaire 2026 - 2027

Vous allez inscrire votre enfant en classe de Seconde pour la rentrée 2026 au Lycée français Vauban. Ci-dessous, un tableau des enseignements communs et optionnels que votre enfant suivra en classe de seconde.

Enseignements communs obligatoires	
Français (dont 1 h d'accompagnement personnalisé)	5h
Langues vivantes étrangères A et B – hors Section Internationale : <ul style="list-style-type: none"> • Anglais et Allemand (débutés en 6ème ou 5ème) • Anglais (débuté en 6ème) et Espagnol (débuté en 5ème uniquement) • Anglais (débuté en 6ème) et Italien (débuté en 5ème uniquement) * • Anglais (débuté en 6ème) et Russe (débuté en 5^{ème} uniquement) à l'étude * <i>* Parcours soumis à effectif</i>	6h 6h 6h 6h
Histoire–Géographie – hors Section Internationale	3h
Enseignement Moral et Civique (EMC)	1/2h
Mathématiques (dont 1 h d'accompagnement personnalisé)	5h
Sciences économiques et sociales	1h30
Sciences numériques et technologiques	1h30
Matières scientifiques : <ul style="list-style-type: none"> • Sciences physiques / Chimie • Sciences de la vie et de la Terre 	3h 1h30
Education physique et sportive	2h
Heure de vie de classe	18h/an
Soutien Mathématiques	1h
DNL – Discipline Non Linguistique en anglais sur une des matières du tronc commun. A <i>confirmer</i>	1h
Objectif C1 - hors Section Internationale <ul style="list-style-type: none"> • Allemand • Anglais • Espagnol * <p>Objectif C1 a pour objectif d'amener les élèves vers une certification en langue de niveau C1 en terminale.</p> <p>La langue choisie doit être une langue étudiée en LVA ou LVB ou LVC (non débutant).</p> <p>Aucune valorisation dans le bulletin.</p> <p>Une dispense est possible sur présentation d'une certification de niveau C1 (Cambridge, Cervantes ou DSDII) dans l'une des trois langues proposées.</p> <p><i>* Parcours soumis à effectif.</i></p>	1h

En classe de 2^{nde}, votre enfant peut choisir **2 enseignements optionnels maximum** (voir les possibilités de choix en fin de document).

Attention : l'ouverture d'un enseignement facultatif dépend du nombre de demandes, nous pourrions vous demander de modifier certains de vos choix si le nombre d'élèves minimum n'était pas atteint.

Enseignements optionnels

Toutes les options et Sections Européennes peuvent être planifiées **les jeudis après-midi ou en fin de journée**. L'inscription vaut engagement sur le cycle.

1. Enseignements littéraires et linguistiques

Langue et culture de l'Antiquité : Latin (débuté en 5 ^{ème})	3h
---	----

Langues vivantes C (Anglais + allemand obligatoires en LVA-LVB) :

- | | |
|---|----|
| • Chinois (débutant) ou Chinois débuté en 5 ^{ème} | 3h |
| • Espagnol (débutant) ou Espagnol débuté en 5 ^{ème} | 3h |
| • Italien (débutant) ou Italien débuté en 5 ^{ème} | 3h |
| • Luxembourgeois débuté en 5 ^{ème} | 3h |
| • Russe (débutant) ou Russe débuté en 5 ^{ème} (sous réserve) | 3h |

Les groupes débutants ne pourront être ouverts que si l'effectif de huit élèves est atteint

2. Sections Linguistiques

Sections européennes

Les sections européennes accueillent des élèves ayant une aptitude et une réelle motivation pour l'apprentissage des langues étrangères et pour les cultures des pays de la langue de la section.

Un échange linguistique et/ou un séjour thématique obligatoire peut être organisé durant l'année de seconde dans un pays de l'union européenne (un seul voyage par an par élève).

Une DNL (Discipline Non Linguistique) est dispensée dans la langue de la section.

Les élèves présenteront l'une de ces disciplines au Baccalauréat en vue d'obtenir :

- DNL en LVA ou LVB : L'indication « Section européenne » sur leur diplôme ;
- DNL en LVC * : L'indication « DNL -hors section européenne » sur leur diplôme.

Sont proposées pour cette rentrée les DNL suivantes :

- Allemand (LVA ou LVB) - Mathématiques ;
- Allemand (LVA ou LVB) - Physique-chimie ;
- Anglais (LVA ou LVB) - Histoire-géographie ;
- Anglais (LVA ou LVB) – Mathématiques ;
- Anglais (LVA ou LVB) – Mathématiques (1h) + Physique-chimie (1h) ;
- Anglais (LVA ou LVB) – Physique-chimie ;
- Italien (LVB ou LVC) – Histoire-géographie.

Admission après étude du dossier du candidat et sur test.

Les DNL ne pourront être ouvertes que si l'effectif de huit élèves est atteint, et sous réserve de compatibilité d'emploi du temps.

* *Parcours soumis à effectif.*

2. Sections Linguistiques

Sections internationales (allemande ou britannique)

Les Sections Internationales s'adressent aux élèves qui ont une **appétence confirmée pour la culture et une compétence avancée en langue** car elles nécessitent un réel **engagement dans la durée et dans le travail personnel de l'élève.**

Les sections internationales **mènent au Baccalauréat Français International (BFI)** au cycle terminal (classes de Première et Terminale). Le BFI est l'aboutissement d'un parcours d'excellence qui développe une connaissance fine de la langue et de la culture du pays partenaire de la section. Valorisé dans le cadre de poursuites d'études tournées vers l'international et les humanités, il est reconnu dans l'enseignement supérieur du pays partenaire de la section.

Les élèves devront passer des épreuves spécifiques écrites et orales dans la langue de la section étudiée :

- Approfondissement culturel et linguistique (coefficient 20) ;
- Connaissance du monde (coefficient 20) ;
- Histoire-géographie (coefficient 20).

L'importance significative des coefficients dans ces matières est à prendre en compte lors de l'inscription au sein de cette section.

En première et terminale, le BFI n'est pas compatible avec le choix de l'enseignement de spécialité Langues, littératures et cultures étrangères et régionales : Anglais monde contemporain.

Admission des candidats :

Sur étude du dossier et test d'entrée – Niveau B2 minimum - pour les nouveaux candidats.

Admission de droit pour les élèves scolarisés en Section Internationale (de la même langue) en troisième.

6h
Langue et littérature dans la langue de la section

SIA :
4h en allemand pour Histoire-géogr.

SIB :
4h d'Histoire-géogr. dont 2h en anglais et 2h en français

Brevet d'Initiation à l'Aéronautique (BIA) :

Le Brevet d'Initiation à l'Aéronautique est un diplôme délivré par le ministère de l'éducation nationale française. Il permet de valider des connaissances de base en aéronautique, notamment en histoire, navigation, météorologie, connaissance des aéronefs, mécanique du vol et anglais aéronautique.

C'est aussi l'occasion pour les élèves de découvrir les nombreux métiers et débouchés en lien avec la navigation aérienne.

La préparation à ce diplôme s'adresse donc à des élèves de seconde motivés (assiduité et travail supplémentaire) et dont l'emploi du temps est compatible avec les horaires de cours.

L'examen aura lieu en mai de l'année de seconde.

2h00
heβδο sur 25 semaines

(le cours se déroulera le jeudi après-midi sur le même créneau que d'autres options)

3. Enseignements artistiques

Arts plastiques : Objectifs de cet enseignement au lycée :

- Donner les moyens aux élèves qui désirent accéder à des études supérieures dans des filières artistiques d'intégrer les structures de leur choix ;
- Apprendre à s'exprimer de manière artistique ;
- Apprendre à poser des problèmes liés aux arts plastiques ;
- Apprendre à analyser et expliquer son travail, à construire une argumentation ;
- Développer ses savoir-faire dans des techniques multiples ;
- Enrichir sa culture artistique ;
- Analyser et questionner ses goûts personnels ;
- Se faire plaisir.

2h

Danse : Objectifs de cet enseignement au lycée :

- Vivre et explorer des pratiques plurielles en danse ainsi que les étapes du processus de création artistique ;
- Développer des connaissances sur le spectacle vivant : les œuvres, les métiers et les lieux ;
- Développer une pensée réflexive sur ses prestations et sur les pratiques chorégraphiques.

2h

En utilisant 3 démarches complémentaires :

- La rencontre avec les œuvres et les acteurs du monde professionnel de la danse ;
- Les ateliers de pratique ;
- Les connaissances et compétences techniques et culturelles liées aux programmes.

Aucun pré requis technique et culturel n'est exigé pour suivre l'enseignement optionnel de danse en classe de seconde. Année charnière, elle est le moment privilégié pour consolider les compétences acquises lors de la scolarité obligatoire et vivre de nouvelles expériences.

Théâtre : Cette option combine et révèle jusqu'à la Terminale :

- La découverte et l'immersion dans la culture théâtrale et les processus de création des Arts du spectacle vivant (*parcours de spectateur, workshops, rencontres avec des artistes, visites de théâtre, politiques culturelles, histoire(s) du théâtre, etc.*) ;
- La pratique de l'expression dramatique et corporelle (*techniques et apprentissage du jeu et des enjeux de la présence, du silence, des dialogues, du rythme, de l'improvisation, des processus de création de spectacles, etc.*) ;
- Des parcours thématiques favorisant des qualités et des postures de réflexion et d'analyse critique sur la réception ou l'adaptation d'œuvres, de textes, de performances, tant à l'oral qu'au travers d'écritures de plateau ou de notes. Discipline carrefour, le théâtre convoque d'autres regards (*philosophiques, historiques, anthropologiques, etc.*) ;
- Une culture du partage et de l'engagement, de l'imaginaire et de la créativité, de l'exigence et de la curiosité, le sens de la responsabilité et de l'adaptabilité, valorisant la confiance et l'ancrage dans les apprentissages pour mieux aborder le futur.

2h

Cinéma & Audiovisuel : Nouveauté rentrée 2025, cette option sera enseignée pour partie en langue anglaise.

Axée essentiellement sur la dimension artistique, cinématographique et audiovisuelle, cette option s'articule entre la pratique, la théorie et la culture cinématographique et audiovisuelle. Par exemple, les notions de base, théoriques et pratiques telles que le filmage, montage numérique, construction et étude de plans au travers de courts exercices ou d'un petit projet filmique complet, ou encore d'une séquence tournée et montée. Ces exercices permettent entre autres, d'aborder les principales composantes d'un plan, ainsi que la qualité de l'image et du son. Ils constituent aussi une première initiation au montage et à la réalisation.

Au programme s'ajoutent une initiation à l'histoire du cinéma, une analyse filmique, une initiation au langage cinématographique ainsi qu'une approche culturelle par la découverte d'œuvres et l'étude de quelques temps forts de l'histoire du Cinéma et de l'audiovisuel.

2h

En classe de Seconde, votre enfant peut choisir les cumuls d'options suivants :

Parcours **avec** une Section Européenne ou Section Internationale :

**Section
Internationale**

OU

**Section
Européenne**



LANGUE C : (1 seul choix possible)

Chinois (débutant)
Espagnol (débutant ou avancé)
Italien (débutant ou avancé)
Luxembourgeois (avancé)
Russe (débutant ou avancé)

ARTS : (1 seul choix possible)

Sous réserve de compatibilité d'emploi du temps

Arts plastiques
Cinéma & Audiovisuel
Danse
Théâtre

Latin (débuté en 5^{ème})

Parcours **hors** section, cumuls possibles :

(Attention le cumul suivant n'est pas autorisé pour le Baccalauréat)

ARTS : (1 seul choix possible)

Sous réserve de compatibilité d'emploi du temps

Arts plastiques
Cinéma & Audiovisuel
Danse
Théâtre



OU

LANGUE C : (1 seul choix possible)

Chinois (débutant)
Espagnol (débutant ou avancé)
Italien (débutant ou avancé)
Luxembourgeois (avancé)
Russe (débutant ou avancé)

Latin (débuté en 5^{ème})